

Bureau du 2 octobre 2006

Décision n° B-2006-4617

objet : **Réalisation d'une orthophotographie numérique couleur sur le territoire de la Communauté urbaine - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 21 septembre 2006, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2006-3289 en date du 27 mars 2006, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine a fait réaliser en 2003 une prise de vues aériennes qui a permis la production d'un modèle numérique de terrain (MNT), d'une orthophotographie numérique couleurs, et la restitution photogrammétrique des toitures des bâtiments.

Ces données, en tant que référentiels du système d'information géographique communautaire, sont très utilisées par les services, les communes membres et les partenaires de la Communauté urbaine.

Approuvé par la direction générale en 2005, le schéma directeur sur les données géographiques de référence donne, pour les prochaines années, les grandes orientations de la Communauté urbaine en matière d'acquisition et de gestion de données, de la petite à la très grande échelle. Les efforts en matière d'actualisation des données y figurent en bonne place. Les photos aériennes, comme les autres données, constituent une source d'information précieuse pour la mise à jour des autres familles de données.

Par conséquent, et avec la perspective prochaine de l'adhésion des communes de Givors et de Grigny, la Communauté urbaine est amenée à lancer le renouvellement de son orthophotographie aérienne.

Cette prestation comprend :

- la réalisation de l'orthophotographie numérique couleur, laquelle implique obligatoirement en amont une prestation de prise de vue aérienne et la réalisation d'un modèle numérique de terrain (MNT),
- une prestation complémentaire de restitution photogrammétrique, réalisée à partir de la prise de vue aérienne des communes de Givors et de Grigny,
- la garantie d'une durée de un an à compter de l'admission de la prestation globale et forfaitaire.

Le présent rapport a pour objet le lancement d'une consultation en vue de l'attribution d'un marché de réalisation d'une orthophotographie numérique couleurs sur le territoire de la Communauté urbaine (700 kilomètres carrés).

Cette prestation pourrait être attribuée à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

Le marché serait conclu pour une durée de trente mois à compter de la notification du marché.

Le montant de la dépense sur la durée de l'opération est estimé à 250 000 € HT, soit 299 000 € TTC ;

Vu ledit dossier de consultation des entrepreneurs ;

DECIDE

1° - Approuve le dossier de consultation des entreprises relatif à la réalisation d'une orthophotographie numérique couleur sur le territoire de la Communauté urbaine (700 kilomètres carrés).

2° - Les prestations seront attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

3° - Les offres seront jugées par la commission permanente d'appel d'offres créée par la délibération n° 2004-1898 en date du 10 mai 2004.

4° - Les montants à payer seront imputés sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2007 et suivants - ligne de gestion 014596 - compte 0 205 100, au titre d'une opération d'investissement à individualiser.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,